Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 30

Artikel: Le pont du diable : légende d'après Alexandre Dumas
Autor: Dumas, Alexandre / Lepetit, Th.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194397

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bouteille d'Aigle. — Je pourrais en dire tout autant du vin d'Aigle qui est, pour le moins, aussi apprécié que l'Yvorne. Peut-être le vignoble d'Aigle est-il un peu moins bien exposé que le vôtre; toutefois les deux vignobles contigus se serrent fraternellement la main; leurs produits diffèrent par conséquent fort peu, et ce que vous venez de dire, sœur d'Yvorne, peut s'appliquer incontestablement aux crûs d'Aigle. Goûtez un peu de mon *Chante-Merle*, de mon *Mousquetaire*, et vous m'en direz deux mots! Examinez un peu la magnifique étiquette que je porte et vous pourrez y voir tous les diplômes, toutes les récompenses que cette précieuse goutte a obtenues dans les diveres expositions. Je trônerai dans quelques jours encore à Yverdon, où je décrocherai, j'en suis sûre, une nouvelle timbale. Et puis, je mets de la joie au cœur; le bon papa Oyex-Delafontaine, lorsqu'il avait épuisé toutes les poétiques inspirations de son cerveau affaibli par les ans, n'avait-il pas recours à moi et n'a-t-il pas dit quelque part :

Vers poussiéreux, sans poésie,
J'ai mille épines au gosier!
Vite un remède, je vous prie,
Ma poitrine est un vrai brasier!
Qu'un sot se régale d'eau claire,
Comme un ânon dans nos ruisseaux!
Passez-moi vite, vite un verre
De fendant d'Aigle, etc.

Bouteille de Villeneuve. — A mon tour maintenant! Mes sœurs! je ne vous imiterai pas! La délicieuse goutte contenue dans mes flancs est déjà trop connue, trop appréciée, pour qu'il soit nécessaire d'avoir recours à ces réclames charlatanesques, à ces pompeuses étiquettes sur lesquelles s'étalent toutes les ressources, toutes les subtilités de l'art lithographique. Le Villeneuve possède ce parfum, ce fumet, cet arome, qui en fait le vin des rois et le roi des vins. (Murmures.) N'est-ce pas en savourant quelques verres de bon Villeneuve à la cave de Bernard Bouvier que les soldats du bailli de Vevey, oubliant leur mission pour une bonne verrée, laissèrent s'enfuir le gouverneur hospitalier confié à leur garde? Vous le voyez, mes sœurs, le Villeneuve a fait faiblir des gens, même dans leurs plus impérieux devoirs!

Vous avez parlé de l'admirable situation des vignobles d'Aigle et d'Yvorne; situation qui, nous devons le reconnaître, est pour beaucoup dans la qualité des produits; mais, citez-moi donc, je vous prie, un endroit, un coin quelconque, qui offre un site aussi remarquable, aussi bien exposé que celui que présente le vignoble de Villeneuve, et trouvez-moi une goutte qui puisse rivaliser avec mes *Clos des Moines*, de la *Tour Rouge* et des *Grands Vergers!* Je vais aussi à Yverdon, sœur d'Aigle; nous nous y trouverons...

Bouteille d'Yvorne — Et moi aussi, et nous verrons bien qui remportera la timbale!...

Maintenant, mes sœurs, laissons de côté toutes nos petites susceptibilités; voilà une demi-heure bientôt que nous sommes là à nous froisser mutuellement dans notre amour-propre, au lieu de discuter et de deviser sagement. Tenez, je vais vous demander l'explication d'un fait bien plus important et qui nous intéresse toutes.

Vous savez sans doute que les vignobles d'Aigle, de Villeneuve et d'Yvorne ne sont pas immensément grands; que des années, la récolte est parfois très minime; que, d'autres fois, elle est encore décimée par la grêle, ravagée par les vers, abîmée par le mildiou, anéantie, d'autres fois encore, par tous ces fléaux réunis. Et bien malgré cela, on voit du Villeneuve, de l'Aigle et de l'Yvorne se déguster partout, à Genève comme à Lausanne, à Paris comme à Londres, dans les grands comme dans les petits cafés; partout enfin on se sert de nos vins, alors même que, dans les mauvaises années dont j'ai parlé, les propriétaires gardent le plus souvent tout le produit de leurs récoltes. Comment m'expliquerez-vous ce fait?

Bouteille d'Aigle. — Je vais vous le faire comprendre : Le maître de céans m'a donné, l'autre jour, la clef de cette question qui est pour vous si embarrassante.

Il avait des invités à sa table et il voulait leur offrir de l'*Aigle*; malheureusement, il n'en avait plus assez et je ne sais encore, moi qui vous parle, comment j'ai pu échapper à ses recherches. Que fit il? Il alla quérir une bouteille vide, en déboucha deux autres contenant l'une du Villeneuve, l'autre de l'Yvorne, et moitié d'un, moitié d'autre, il remplit la troisième bouteille qu'il avait proprement rincée. Il la boucha, capuchonna, étiqueta, et trois tours dans la poussière, voilà de l'Aigle pas trop mauvais...

Bouteilles d'Yvorne et de Villeneuve. — Mensonges, calomnie!

Bouteille d'Aigle. — C'est vrai! c'est très vrai!... Mais chut!... On vient.

C. T.

Le pont du diable.

Légende d'après Alexandre Dumas.

La Reuss, qui coule dans un lit de soixante pieds de profondeur, entre des rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux deux cantons limitrophes, qu'ils consultèrent leurs plus habiles architectes, et qu'à frais communs, plusieurs ponts furent jetés d'une rive à l'autre, mais jamais assez solidement pour résister plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative avait été faite vers la fin du XIVme siècle, et l'hiver, presque fini, donnait l'espoir que, cette fois, le pont résisterait à toutes les attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Gœschenen que le pont était de nouveau renversé. « Il n'y a que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâtir un. »

Il n'avait pas achevé ces mots, qu'un domestique annonça messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira, et fit entrer un homme de trente-cinq à trente-six ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un justaucorps noir fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une double couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait, par ses ondulations, une grâce toute particulière; quant à ses souliers, anticipant sur la mode, ils étaient arrondis du bout comme ils le furent cent ans plus tard.

Après les compliments d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil et le diable dans l'autre; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

— Eh bien! mon bon ami, dit Satan, vous avez donc besoin de moi?

— J'avoue, monseigneur, répondit le bailli, que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont, n'est-ce pas, il vous est donc bien nécessaire?

— Nous ne pouvons nous en passer.

— Ah! ah! dit Satan.

— Tenez, soyez bon diable, reprit le bailli après un moment de silence; faites-nous-en un.

— Je venais vous le proposer; il ne s'agit que de s'entendre sur le prix, dit Satan, en regardant son interlocuteur avec une certaine expression de malice.

— Oui, reprit le bailli, qui sentait que c'était là le point délicat.

— D'abord, continua Satan en se balançant sur sa chaise et en affilant ses griffes avec le canif du bailli, je serai de bonne composition sur ce point.

— Eh bien, cela me rassure. Le dernier nous a coûté soixante marcs d'or; nous doublerons cette somme pour le nouveau, mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

— Eh! quel besoin ai-je de votre or? J'en fais quand je veux. Tenez :

Et le diable prit un charbon rouge au milieu du feu, comme il eût fait d'une praline dans une bonbonnière.

— Tendez la main, dit-il au bailli.

Le bailli hésitait.

— N'ayez pas peur, fit Satan, et il lui mit entre les mains un lingot de l'or le plus pur, et aussi froid que s'il fût sorti de la mine. Le bailli le tourna et le retourna, puis il voulut le lui rendre.

— Non, non, gardez, reprit Satan en posant indifféremment une de ses jambes sur l'autre, c'est un cadeau que je vous fais.

— Je comprends, dit le bailli, en mettant le lingot dans une escarcelle, que si l'or ne vous coûte pas plus de peine à faire, vous aimez autant qu'on vous paie avec une autre mon-

naie; mais comme je ne connais pas celle qui peut vous être agréable, je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire, dit le diable, que l'âme du premier qui passera sur ce pont m'appartienne.

— Soit, rédigeons l'acte.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, puis se prépara à écrire. Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, fait *à double et de bonne foi*, était signé de Satan, en son propre nom, et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses administrés. Le diable s'engageait formellement, par cet acte, à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour durer *cinq cents ans;* et le magistrat, de son côté, concédait, en paiement de ce pont, l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forcerait de traverser la Reuss sur le passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti. Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen; il trouva le pont fort convenable et aperçut bientôt, à l'extrémité opposée, Satan, assis sur une borne, et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli, tout en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaule et dont il se mit incontinent à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? demanda Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrrrooou! fit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac et traversa le pont en hurlant.

— Voilà votre âme qui se sauve, fit le bailli; courez donc après, monseigneur.

Satan était furieux; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là; mais à peine eut-il le dos tourné, que Satan donna un libre cours à sa rage. Il allait démolir le pont, quand il aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait bénir l'œuvre satanique et consacrer à Dieu le Pont-du-Diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien de bon à faire pour lui, et il disparut aussitôt.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit plus jamais parler de l'architecte infernal; seulement, la première fois qu'il fouilla dans son escarcelle, il se brûla vigoureusement les doigts : c'était le lingot qui était redevenu charbon!

Th. Lepetit.

A l'hépetau.

Lè dzeins que sont à la tserdze dè la coumouna, n'ont pas tot à remolhiemor. Assebin ne sont pas adé lodzi coumeint dâi menistrès et dussont bin sè conteintâ dè cein que la coumouna lâo baillè, et dzourè quie quand bin lâi sè pliésont pas tant.

La coumouna dè Repincemollet remisâvè sè pourro dein 'na mâison qu'on lâi desâi l'hépetau. Cllia mâison, qu'avâi z'âo z'u étâ nâova dein lo vîlhio teimps, menacivè dè veni avau, et du grand teimps, ni lè maçons, ni lè cherpentiers et ni lè tatérets ne lâi aviont rein fé. La coumouna avâi du la repreindrè d'on coo que lâi dévessâi, et coumeint l'étâi ein perda, le n'avâi min volliu lâi férè dè reparachons, et la municipalitâ trovâvè que l'étâi bo et bouna po lè pourro.

On dzo que dou dè clliâo que lâi démâorâvont sè trovâvont vai la fordze, dévezâvont dè cllia baraqua, et ion dè stâo gaillâ fâ à l'autro :

— Por mè, ne pu pas mé restâ iô ye su se ne lâi font rein; tot brelantsè quand fâ dè l'oûra; la mâiti dâi tioles sont lavi, et quand pliâo, y'a tant dè gottâirès que su d'obedzi dè mettrè pè lo pâilo dâi seillès et dâi bagnolets po reçâidrè l'édhie que câolè pertot.

— Oh bin, lâi fâ l'autro, t'as bin dè quiet tè plieindrè! Tsi no, quand fâ 'na cârra, ne sein d'obedzi dè ti sailli que dévant po no z'allâ achottâ dézo lo noyi qu'est drâi dévant la mâison!

La fenna que fâ lo café.

Tsacon sâ que 'na bouna eimpartià dâi fennès passont po dâi taboussès. Ne sont pas totès parâirès, binsu, mâ on a bio derè, y'ein a qu'âmont rudo dévezâ.

L'arrevè prâo soveint que lè fennès laissont allâ lo lacé âo fû, se le trâovont à barjaquâ tandi que la cassetta est su lo soyi, et n'ia rein quie dè bin surpregneint; mâ cein qu'on ne vâi pas soveint, et que montrè que y'a dâi pernettès que ne pâovont pas botsi dè djazâ, on iadzo que le sont einmodâïes, c'est la fenna à Goumo. L'est veré que le passè po la pe granta tapetta dâo canton, et cein porrâi bin étrè veré. Stu l'hivai passâ, on dzo que le vegnâi dè mettrè son lacé su lo fû, le vâi passâ onna vesena. Adon coumeint l'avâi oquiè à lâi derè, soi-disant, le lâi tracè aprés, et on iadzo ein trein dè menâ lo mor, diabe lo pas que l'ont pu s'arretâ, tant qu'à la fin, iô la fenna à Goumo a repeinsâ à son lacé

— Eh! mon lacé qu'est su lo fû! se le fâ, mè faut vito allâ. A revairè!

Le tracè à l'hotô po veilli son lacé... L'étâi dzalâ.

La première Exposition vaudoise.

Il ne nous revient de tous côtés que des éloges sur l'intérêt que présente l'Exposition d'Yverdon, ainsi que sur son excellente organisation. Nous n'avons pas encore eu le plaisir d'en juger par nous-même, et nous attendons, pour en parler à nos lecteurs avec quelques détails, de pouvoir y passer une journée.

A ce propos, voici quelques renseignements intéressants sur la première exposition qui a eu lieu dans notre canton.

* * *

C'était en 1834. MM. Benjamin Corbaz et Pflüger venaient de fonder le *Bazar vaudois*, au Chemin-Neuf. A l'origine, le but de cet établissement était l'institution d'une exposition permanente des produits de l'industrie vaudoise. Ces produits étaient déposés au bazar par les fabricants et vendus à prix fixe. Les commandes y étaient aussi reçues. Il y avait là un germe de vie, un vent d'avenir, et bientôt le Chemin-Neuf, quartier presque isolé jusque-là, devint le centre d'un mouvement très intéressant.

Le germe déposé au Chemin-Neuf se développa. Sous la présidence de M. Auberjonois, qui fut préfet depuis, il se forma un comité chargé d'organiser une exposition vaudoise des produits de l'industrie.

On décida d'abord que l'exposition aurait lieu au bazar, et certes, on lui devait bien cet hommage. Mais on finit par la placer au Casino, où elle fut ouverte avec la session du Grand Conseil de mai 1834.

Les étudiants, organisés par escouades, furent chargés de faire les honneurs de l'Exposition, qui occupait la grande salle et la salle adjacente. Le Jura n'y mit qu'une boîte à musique; Lausanne, quelques tableaux, des tressages de paille, un secrétaire-coffre-fort modèle.

Le régent des Planches exposa des tableaux représentant le pont de Montreux, ses gorges et ses cascades. Un amateur y envoya une machine destinée à l'arrosage des jardins. Le dernier jour, M. Gremay, brasseur, au bout de l'Halle, à l'endroit où est aujourd'hui le Cygne, exposa un bouquet avec le vœu écrit que l'on instituât des expositions d'horticulture.

Voilà un début bien modeste et que les nombreux visiteurs de la belle et grande exposition d'Yverdon auront peine à se représenter.

Examen de droit en Amérique.

L'examinateur. — Fumez-vous, monsieur?

Le candidat. — Oui, monsieur.

L'examinateur. — Offrez-moi un cigare... Très bien. Maintenant, dites-moi quels sont les principaux devoirs d'un avocat?

Le candidat. — Elever autant que possible le chiffre de ses honoraires, chercher à augmenter le nombre des clients.